

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 août 2020

Le douze août deux mil vingt, à 20 H 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Jean Pierre BRÉTHOUS, Maire.

Nombre de conseillers élus	15
Conseillers en fonction	15
Conseillers présents et représentés	15

Étaient présents : Thierry CLAVÉ, Joël BATS, Françoise DUPIELLET, François BOCQUET, Jean-Luc DOUMENJOU, Monique LACROUTS, Bernard BALLAND, Catherine AUGUCHON, Karine RICAUD, Anne MANDON, Elodie GICQUEL Philippe LIBIER et Mélanie BOGNENKO.

Absent excusé : Thierry TAUZIA.

Procuration : Thierry TAUZIA à Jean Pierre BRÉTHOUS

Secrétaire de Séance : Karine RICAUD

Date de convocation 05.08.2020

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

En raison des mesures de prévention COVID-19 et sous couvert des conditions fixées par l'article L.2121-18 du CGCT, la séance du conseil municipal s'est tenue à huis clos.

Approbation du procès-verbal de la séance du 01.07.2020 :
le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 01.07.2020.

• **DCM 2020/30 Demande FEC 2020:**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal, les orientations d'investissement 2020. Pour mener à bien ces projets, il expose au Conseil Municipal, qu'il serait opportun de présenter une demande d'aide financière auprès du conseil départemental sous forme de fonds d'équipement des communes conformément aux statuts.

Vu les montants prévisionnels pour l'achat d'un fourgon :

Devis RENAULT SAS SODIAM	15 500.00 € HT
	18 526.25 € TTC
Devis sérigraphie ESAT Le Houga	127.00 € HT
	152.40 € TTC
TOTAL HT	15 627.00 € HT
TOTAL TTC	18 678.65 € TTC
<u>Subvention demandée :</u>	
Subvention FEC	3 125.40 €
Autofinancement fonds propres	15 553.25 €
TOTAL:	18 678.65 € TTC

Considérant la réalisation indispensable de cette opération,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Transmission en préfecture le 13.08.2020

- **DCM 2020/31 Désignation délégués CNAS élu et agent :**

Monsieur le Maire rappelle que suite au renouvellement du Conseil Municipal de mars dernier, il convient de désigner le nouveau délégué élu CNAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DESIGNNE Mme **DUPIELLET Françoise, conseillère municipale, déléguée locale CNAS pour le mandat 2020-2026.**

- DESIGNNE Mme **DENTRAYGUES Emma, secrétaire de mairie, déléguée agent CNAS pour le mandat 2020-2026.**

Transmission en préfecture le 13.08.2020

- **DCM 2020/32 Tarifs cantine accueil périscolaire :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de fixer le prix des repas et de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2020/2021

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

DECIDE de fixer les tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 tels que ci-après :

CANTINE :

Prix du repas : **3.00 €/repas** pour les enfants

3.20 €/repas pour les adultes

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Familles imposables :	Matin et Soir	30 € / trimestre
	Matin ou Soir	20 € / trimestre
	Fréquentation occasionnelle	20 € / trimestre
Familles non imposables :	Matin et Soir	28 € / trimestre
	Matin ou Soir	18 € / trimestre
	Fréquentation occasionnelle	18 € / trimestre

Transmission en préfecture le 13.08.2020

- **DCM 2020/33 Désignation référent SICTOM:**

Monsieur le Maire explique que depuis 2009, le SICTOM du Marsan a souhaité que soit désigné, pour chacune des 81 communes le composant, un Référent.

Sensibilisée au problème des déchets, cette personne est l'interlocuteur privilégié des services du SICTOM pour tout ce qui concerne la gestion de la collecte, l'ajout de bacs, la réflexion sur l'implantation des containers enterrés, la sécurité des plots et la mise en place d'actions de communication dans la commune. Le « Référent » ne siège pas au Comité Syndical et ne dispose d'aucune voix délibérative. Au travers des réunions auxquelles il sera convié, le Référent sera tenu informé des évolutions des services et des consignes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DESIGNNE M. Joël BATS référent SICTOM pour notre commune.

Transmission en préfecture le 13.08.2020

- **DCM 2020/34 Désignation représentant de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à la Communauté de Communes du Pays Grenadois :**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 1609 nonies C du code général des impôts ;

CONSIDERANT que dans le cadre du passage à la fiscalité professionnelle unique (FPU), une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée en application des dispositions de l'article 1609 nonies-IV du Code Général des Impôts ;

CONSIDERANT que par délibération n°2020-073 du 04 août 2020, le Conseil communautaire a fixé le nombre de délégués de la CLECT à 11 membres, chaque commune disposant d'un représentant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **DECIDE** de nommer M. Thierry TAUZIA représentant de la commune de Saint Maurice sur Adour à la commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté et ses communes membres.

Transmission en préfecture le 13.08.2020

- **Questions diverses**

-Réunion CCID à prévoir : la commission de contrôle des impôts directs se tiendra le vendredi 11 septembre 2020 à 18H à la mairie.

-Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales : le conseil municipal décide de nommer représentant délégué du préfet M. Gilles Gaborieau avec comme suppléant M. Jean-Philippe BESNARD, Mme Monique Lacrouts en tant que conseillère municipale, suppléant M. Bernard BALLAND, et M. André CLAVE délégué du Tribunal avec Mme Arlette LABAYLE suppléante.

-Football :

***Travaux stade :** une fuite d'alimentation d'eau a été réparée par l'entreprise Lamothe, ainsi que les douches et WC des vestiaires pour un montant de 770 € TTC. L'arrosage a été remis en route après des réparations significatives sur l'enrouleur et des raccords de tuyauterie.

L'éclairage électrique du terrain doit être effectué cet automne, nous attendons le devis de l'entreprise ALLEZ. Il faut prévoir aussi le renouvellement des cages de buts, un devis est en attente...

***Création « Football Club Adour » :** Saint Maurice sur Adour, Grenade sur l'Adour, Maurrin et Cazères sur l'Adour se regroupent en école de foot intercommunale née de l'entente des 3 clubs USMG, AS Maurrinois et AS Cazérienne. Le siège social de cette nouvelle entité est à Saint-Maurice.

Une réunion avec les maires du canton et les dirigeants est prévue jeudi 13 août à la mairie de Saint Maurice. Ce club, qui ne concernera que les jeunes joueurs de 6 ans à moins de 18 ans, permettra à nos installations de fonctionner plus régulièrement.

-Compte rendu comité technique SYDEC : les deux représentants du SYDEC, Joël BATS et François BOCQUET relatent le compte rendu du comité territorial qui s'est tenu le 7 juillet 2020. François BOCQUET a été élu membre titulaire de la commission Energie du SYDEC. Les propositions de travaux 2020-2021 pour notre collectivité sont la sécurisation par l'enfouissement des réseaux du lotissement Lalanne, la route de Gaillères et le renforcement secteur de Carille. Le remplacement de l'armoire EP, route de Gaillères, est déjà programmé (coût de 363 € pour la commune).

-Commission scolaire du 17.07.2020 : Les élus membres de la commission scolaire du conseil municipal se sont réunis pour préciser et échanger sur les différents rôles : Commission scolaire, conseil d'école et représentants des parents d'élèves. Un rendez-vous à compter du 24 août prochain est envisagé avec la directrice d'école Mme Ducouso et sa collègue afin de faire un point sur les attentes des familles vis-à-vis de notre école. Il sera abordé la rentrée scolaire 2020/2021.

L'effectif pour cette rentrée est de 32 enfants : 17 en primaire (5 en CE2, 8 en CE1 et 4 en CP), et 15 en maternelle (4 en PS, 5 en MS et 6 en GS).

Par convention avec l'école publique de Grenade sur l'Adour, 13 enfants sont accueillis en CM1 et CM2 à Grenade.

Des travaux de réfection de gonds sur la façade du logement de l'école vont être réalisés par l'entreprise SAUBUSSE, ainsi que la réparation des rideaux des classes par l'entreprise LOUBERY.

-Communauté de Communes : Monsieur le Maire fait un point sur l'installation du Conseil Communautaire du Pays Grenadois : il a été élu deuxième vice-président à charge du développement économique, tourisme, urbanisme et de l'aménagement de l'espace et du territoire.

Thierry Clavé est membre du conseil d'administration du CIAS et du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme,

Monique Lacrouts siègera à la commission sociale (enfance, jeunesse, action sociale et santé),

Joël BATS sera à la commission environnement, voirie, bâtiments communautaires et déchets,

Thierry Tauzia est désigné représentant à la commission CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées),

Karine Ricaud participera à la commission culture-patrimoine.

M. le Maire précise très positivement que 6 élus du Conseil Municipal de notre commune seront amenés à débattre en commissions communautaires.

Régie Eau et Assainissement : le président de la Régie est de fait Jean-Luc Lafenêtre, président de la Communauté de Communes ; pour le suivi opérationnel, Michel Duclavé a été élu président et Jean Pierre Bréthous vice-président du Conseil d'Exploitation de la Régie.

-ACCA : l'assemblée générale s'est tenue récemment. 56 % des terres de la commune soit 521 hectares représentent le territoire chassable de Saint Maurice. Monsieur le maire souligne une bonne entente entre les chasseurs et les agriculteurs de la commune.

-rappel de la réunion ALPI en septembre,

-modification de la date des commissions suivantes :

Communication prévue le 07 septembre, décalée au mercredi 09 septembre,

Animation et Vie Associative prévue le 16 septembre, décalée au mardi 15 septembre.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23h00.